

Compte Rendu N° 5

Réunion SIPER du 17 mai 2021

Présents : Avilley, Saintvoirin Cyril ; Bonnal, Wicky Danièle ; Fontenelle-Montby, Savourey Joseph ; Gouhelans, Dufay Caroline ; Mondon, Cornet Charles-Henri ; Montagney, Louis Lionel ; Montussaint, Chaillet Alexandre ; Rougemont, Chagué Benoît, Cordier Mélissa, Courgey Claude, Culot François-Xavier, Collery Martine, Pilliot Céline, Salvi Thierry ; Tallans, Tognol Céline et Tressandans, Garnier Emmanuelle.

Absente excusée : Ducroux Séverine,

Procurations : Rougemont, Borne Alexandra à Collery Martine

Secrétaire de séance : Séverine Pilliot

La séance est ouverte à 20 h35

Travaux des écoles

Consultation pour un Maître d'Œuvre.

Le Président informe que le projet des travaux des écoles a déjà été inscrit auprès de différents programmes qui sont les suivants :

- Région : programme « ENVI » Une réponse a déjà été donnée, nous indiquant qu'une somme de 50 000 euros nous serait attribuée pour la réalisation du préau pédagogique.
- Agence de l'Eau : programme « Un coin de verdure pour la pluie ».
- Département : programme C@p25.

D'autres partenaires seront contactés comme l'Etat « DETR », la Région « Effilogis », le SYDED, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Europe « LEADER », mais, auparavant, nous devons avancer dans le projet précité. De ce fait, nous devons lancer une consultation pour recruter un Maître d'œuvre qui sera chargé de présenter un « Avant-Projet » qui nous permettra de présenter notre dossier aux partenaires cités ci-dessus.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer.

A l'unanimité, les membres du SIPER autorisent le Président à lancer une consultation pour un MO.

Il précise aussi qu'une commission d'ouverture des plis sera mise en place pour prendre connaissance des offres que nous recevrons avant décision de choix final par les membres du SIPER et que le futur MO travaillera avec les membres du Comité de Pilotage dit « Copil ».

Pour Info : Le Président informe qu'un accord a été trouvé avec le Syndicat Scolaire de Montbozon concernant les dérogations des familles Mougouin et Devillers. « Voir compte rendu du 19 mars 2021 ».

La séance est levée à 21h15mn.